

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés du Régime de retraite des enseignants de l'Ontario ont été dressés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la justesse des données présentées, y compris les nombreux montants devant être nécessairement fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers ont été dressés suivant des conventions comptables conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers consolidés.

Des systèmes de contrôle interne et des procédures d'appoint sont maintenus pour fournir l'assurance que les opérations sont autorisées, que l'actif du régime est préservé et que les registres sont tenus avec exactitude. Ces contrôles comprennent des normes de qualité pour l'engagement et la formation du personnel, un code déontologique, une structure organisationnelle où la répartition des tâches est nettement définie, avec obligation de rendre compte du rendement, ainsi que la communication des politiques et des directives à tous les échelons. Les contrôles internes sont évalués et révisés au moyen de programmes approfondis de vérification interne, lesquels sont soigneusement examinés par les vérificateurs externes.

La responsabilité des états financiers consolidés incombe au conseil d'administration, secondé par le Comité de vérification et d'actuariat. Celui-ci se compose de cinq administrateurs ne faisant partie ni des cadres ni du personnel de l'administrateur du régime. De plus, le comité examine les recommandations que font les vérificateurs internes et externes en vue d'améliorer le contrôle interne, ainsi que leur mise en application par la direction. Dans l'exercice de ses fonctions, le comité rencontre régulièrement la direction et les vérificateurs internes et externes pour décider de la portée et du choix du moment de leurs vérifications respectives, examiner leurs constatations et s'assurer qu'ils s'acquittent bien de leurs responsabilités. Ce comité révisé les états financiers consolidés et les recommande à l'approbation du conseil d'administration.

Les vérificateurs externes du régime, Deloitte & Touche, s.r.l., ont effectué une vérification indépendante des états financiers selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Leur vérification a comporté les sondages et autres procédés qu'ils ont jugés nécessaires pour exprimer leur opinion dans leur rapport à l'administrateur. Les vérificateurs externes ont libre accès au Comité de vérification et d'actuariat pour discuter de leur vérification et de leurs constatations quant à l'intégrité de la présentation des renseignements financiers et à la fiabilité des systèmes de contrôle interne.

Président et chef de la direction

Vice-président, Finances



CLAUDE LAMOUREUX



ANDREW JONES

Le 12 février 2003

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS À L'ADMINISTRATEUR

Nous avons vérifié l'état consolidé de l'actif net disponible pour le service des prestations, et des prestations constituées et de l'excédent du Régime de retraite des enseignants de l'Ontario au 31 décembre 2002 et les états consolidés de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, de l'évolution des prestations constituées et de l'évolution de l'excédent pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à l'administrateur du régime. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net disponible pour le service des prestations, et des prestations constituées et de l'excédent du régime au 31 décembre 2002 ainsi que de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, des prestations constituées et de l'excédent pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Deloitte & Touche, s.r.l.
COMPTABLES AGRÉÉS

Toronto, Canada
Le 12 février 2003

OPINION FORMULÉE PAR LES ACTUAIRES

Le cabinet William M. Mercer Limitée a été retenu par le Conseil du régime de retraite des enseignants de l'Ontario (le conseil) pour effectuer une évaluation actuarielle de l'actif et des obligations du Régime de retraite des enseignants de l'Ontario (le régime) au 31 décembre 2002 en présumant de la continuité de l'exploitation du régime pour l'inclure dans les états financiers consolidés du régime. Dans le cadre de l'évaluation, nous avons examiné les récents résultats du régime en ce qui a trait aux hypothèses non économiques et présenté nos conclusions au conseil.

L'évaluation du passif actuariel du régime a été fondée sur ce qui suit :

- les données sur la participation au 31 décembre 2001 fournies par le Conseil du régime de retraite des enseignants de l'Ontario;
- les méthodes prescrites par l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement aux états financiers des régimes de retraite;
- les taux d'intérêt réels et nominaux des obligations du Canada à long terme à la fin de 2002;
- les hypothèses sur les événements à venir (par exemple, taux d'inflation futurs et taux de départ à la retraite futurs) qui nous ont été transmises à titre de meilleure estimation de ces événements faite par le conseil;
- les renseignements fournis par le ministère du Travail de l'Ontario et les rapports publiés au sujet des salaires négociés pour les années scolaires 2001–2002 et 2002–2003.

L'objectif des états financiers consolidés est de présenter fidèlement la situation financière du régime au 31 décembre 2002 en présumant de la continuité de l'exploitation du régime. La situation financière présentée dans ces états est différente de celle produite pour l'évaluation réglementaire (c'est-à-dire, l'évaluation actuarielle requise en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* et la *Loi sur les régimes de retraite* [Ontario]), qui utilise des méthodes actuarielles prescrites en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* et des hypothèses conservatrices relativement aux événements à venir afin d'établir un niveau prudent de cotisations futures.

Bien que les hypothèses actuarielles utilisées pour estimer le passif actuariel du régime porté aux états financiers représentent la meilleure estimation des événements à venir et des conditions du marché à la fin de 2002 faite par le conseil, et bien que, à notre avis, ces hypothèses soient raisonnables, les résultats futurs du régime seront inévitablement différents, voire considérablement différents, par rapport aux hypothèses actuarielles. Tout écart entre les hypothèses actuarielles et les résultats futurs se traduira par des gains ou des pertes dans les évaluations ultérieures et aura alors une incidence sur la situation financière du régime et sur les cotisations requises pour la capitalisation du régime.

Selon certains tests de vraisemblance et de cohérence des données que nous avons faits, nous sommes d'avis que les données sont suffisantes et fiables pour l'application de l'évaluation. À notre avis, les méthodes d'évaluation utilisées et les hypothèses sont, dans leur ensemble, appropriées pour l'application de l'évaluation. Notre opinion a été formulée et notre évaluation effectuée conformément aux principes actuariels reconnus.



LESTER J. WONG, F.C.I.A.

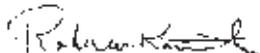


MALCOLM P. HAMILTON, F.C.I.A.

Le 12 février 2003

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS ET DES PRESTATIONS CONSTITUÉES ET DE L'EXCÉDENT

(en millions de dollars)	au 31 décembre 2002	
	2002	2001
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS		
Actif		
Placements (note 2)	89 087 \$	91 911 \$
Somme à recevoir de la Province d'Ontario (note 3)	1 324	1 280
Somme à recevoir des courtiers	82	407
Encaisse	124	54
Immobilisations corporelles	5	7
	90 622	93 659
Passif		
Passif relatif aux placements (note 2a)	23 650	23 791
Somme à verser aux courtiers	640	288
Créditeurs et charges à payer	119	124
	24 409	24 203
Actif net disponible pour le service des prestations	66 213	69 456
Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (note 4)	9 644	2 973
Valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations	75 857 \$	72 429 \$
PRESTATIONS CONSTITUÉES ET EXCÉDENT		
Prestations constituées (note 5)	73 665 \$	65 431 \$
Excédent	2 192	6 998
Prestations constituées et excédent	75 857 \$	72 429 \$

Président 

AU NOM DU CONSEIL :

Membre du conseil 

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

(en millions de dollars)	exercice terminé le 31 décembre 2002	
	2002	2001
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	69 456 \$	73 121 \$
Placements		
Perte de placement (note 7)	(1 411)	(1 739)
Frais de placement (note 12a)	(105)	(123)
Opérations de placement, montant net	(1 516)	(1 862)
Services aux participants		
Cotisations (note 10)	1 383	1 312
Prestations (note 11)	(3 076)	(3 080)
Frais liés aux services aux participants (note 12b)	(34)	(35)
Services aux participants, montant net	(1 727)	(1 803)
Diminution de l'actif net	(3 243)	(3 665)
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	66 213 \$	69 456 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES PRESTATIONS CONSTITUÉES

(en millions de dollars)	exercice terminé le 31 décembre 2002	
	2002	2001
Prestations constituées au début de l'exercice	65 431 \$	58 556 \$
Augmentation des prestations constituées		
Intérêts sur les prestations constituées	4 081	3 617
Prestations constituées	1 742	1 683
Modification des hypothèses actuarielles (note 5a)	5 276	(641)
Modification des dispositions du régime (note 5b)	–	4 692
Pertes actuarielles (note 5c)	211	604
	11 310	9 955
Diminution des prestations constituées		
Prestations versées (note 11)	3 076	3 080
Augmentation nette des prestations constituées	8 234	6 875
Prestations constituées à la fin de l'exercice	73 665 \$	65 431 \$

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'EXCÉDENT

(en millions de dollars)	exercice terminé le 31 décembre 2002	
	2002	2001
Excédent au début de l'exercice	6 998 \$	10 224 \$
Diminution de l'actif net disponible pour le service des prestations	(3 243)	(3 665)
Variation de l'ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (note 4)	6 671	7 314
Augmentation de la valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations	3 428	3 649
Augmentation nette des prestations constituées	(8 234)	(6 875)
Excédent à la fin de l'exercice	2 192 \$	6 998 \$

DESCRIPTION DU RÉGIME

La description suivante du Régime de retraite des enseignants de l'Ontario (le régime) n'est qu'un résumé. Pour obtenir plus de renseignements, il faut se reporter à la *Loi sur le régime de retraite des enseignants*, telle qu'elle a été modifiée.

a) Généralités Le régime est régi par la *Loi sur le régime de retraite des enseignants*. Le régime est un régime de retraite contributif à prestations déterminées, dont répondent conjointement la Province d'Ontario (la Province) et les participants du régime représentés par la Fédération des enseignantes et enseignants de l'Ontario (la FEO). Les modalités du régime sont présentées dans l'Entente des partenaires.

Le régime est enregistré auprès de la Commission des services financiers de l'Ontario et agréé en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) en tant que régime de retraite agréé non assujéti à l'impôt sous le numéro 0345785.

Le régime et les placements sont gérés par le conseil d'administration du Régime de retraite des enseignants de l'Ontario (le conseil). En vertu de la *Loi sur le régime de retraite des enseignants*, le conseil constitue une société sans capital-actions non assujéti à la *Loi sur les corporations* (Ontario).

b) Capitalisation Les prestations aux termes du régime sont capitalisées par voie de cotisations et de revenus de placement. Les cotisations sont versées par les participants actifs du régime et un montant correspondant est versé par la Province, ainsi que par des écoles privées et organismes désignés. La valeur des prestations et des cotisations exigées est établie en fonction d'évaluations actuarielles périodiques.

c) Rentes de retraite Des rentes de retraite sont offertes d'après le nombre d'années de service validées, la moyenne des cinq meilleures années de salaire et l'âge du participant au moment du départ à la retraite. Un participant est admissible à une rente de retraite réduite à partir de l'âge de 55 ans, ou de 50 ans si le participant cesse d'être employé dans le domaine de l'éducation après le 29 juin 2001. Une rente de retraite sans réduction peut être versée à 65 ans ou à n'importe quel âge si le participant compte une période de 35 ans de service validée ou encore si la somme de son âge et de ses années de service reconnues équivaut à 90, ou à 85 dans le cas où le participant avait cessé d'être employé dans le domaine de l'éducation après le 31 mai 1998.

d) Rentes d'invalidité Des rentes d'invalidité sont offertes à tout âge aux participants atteints d'invalidité, sous réserve d'un minimum de 10 ans de service admissibles. Le type de rente est fonction du degré d'invalidité.

e) Prestations de décès Des prestations de décès sont offertes au décès d'un participant actif et pourraient l'être au décès d'un participant retraité. Les prestations peuvent être versées sous forme d'une rente de survivant ou d'une somme forfaitaire, ou des deux.

f) Indexation des prestations Les prestations de retraite sont rajustées annuellement en fonction de l'inflation à 100 % de l'indice des prix à la consommation, sous réserve d'un maximum de 8 % par année, tout excédent étant reporté.

g) Convention de retraite La convention de retraite (CR) a été créée en vertu d'une entente entre les corépondants comme un régime complémentaire destiné à fournir aux participants du régime des prestations qui, étant donné les restrictions imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et ses règlements, ne peuvent leur être versées en vertu du régime de retraite agréé. Comme la CR constitue une fiducie distincte, l'actif net disponible pour le service des prestations et les prestations de retraite constituées au titre de la CR ne figurent pas dans les présents états financiers.

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Mode de présentation Ces états financiers présentent la situation financière et les résultats des activités du régime et ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les états financiers des filiales en propriété exclusive sont consolidés dans les états financiers du régime. Ces derniers comprennent également la quote-part revenant au régime de la juste valeur de l'actif, du passif et des activités de placement dans les coentreprises importantes.

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice en cours.

b) Placements et sommes à recevoir et passif relatifs aux placements

Juste valeur Les placements ainsi que les sommes à recevoir et le passif relatifs aux placements sont présentés à leur juste valeur. La juste valeur correspond au montant estimé de la contrepartie dont conviendraient deux parties compétentes n'ayant aucun lien de dépendance, agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause.

Lorsqu'elle est vérifiable, la juste valeur est fondée sur les cours du marché ou sur les prix fournis par les maisons de courtage. Lorsque ces données ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie en utilisant différents procédés, comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, les coefficients de capitalisation des bénéfices, des évaluations, les cours du marché pour des instruments similaires et d'autres modèles d'établissement des prix, le cas échéant.

Comptabilisation à la date d'opération Les achats et les ventes de placements et de contrats sur produits dérivés sont comptabilisés à la date de l'opération (la date à laquelle les risques et les avantages importants ont été transférés).

Revenu de placement Les revenus de dividendes sont constatés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs et les produits tirés des biens immobiliers sont constatés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure qu'ils sont gagnés. Le revenu de placement comprend également les gains et les pertes réalisés et non réalisés. Étant donné que les produits tirés des biens immobiliers sont déterminés en fonction de la juste valeur, la dotation à l'amortissement est exclue.

c) Conversion de devises Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de fin d'exercice. Les produits et les charges sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés découlant de ces opérations sont inclus dans le revenu de placement.

d) Prestations constituées La valeur des prestations constituées et leurs variations au cours de l'exercice sont fondées sur une évaluation actuarielle effectuée par un cabinet d'actuaire indépendant. L'évaluation est faite au début de l'exercice et extrapolée jusqu'à la fin de l'exercice. L'évaluation est fondée sur la méthode de la répartition des prestations, au prorata des années de service, et sur les meilleures estimations de la direction, à la date de l'évaluation, quant aux hypothèses économiques et autres.

e) Utilisation d'estimations L'établissement des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses qui influent principalement sur la valeur présentée des actifs et des passifs, sur les produits et les charges et sur les éléments d'information correspondants.

2. PLACEMENTS

Le régime investit directement ou par l'entremise de produits dérivés dans des placements à revenu fixe, dans des actions et dans des placements sensibles à l'inflation, conformément à sa politique de diversification de l'actif. Cette diversification vise à réduire la possibilité d'une baisse générale de l'excédent et à profiter au maximum des occasions de gains dans l'ensemble du portefeuille de placements.

a) Placements¹ avant répartition de l'incidence des contrats sur produits dérivés et des sommes à recevoir et du passif relatifs aux placements

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du régime, y compris les intérêts courus nets et les dividendes totalisant 494 M\$ (429 M\$ en 2001), avant la répartition de l'incidence des contrats sur produits dérivés et des sommes à recevoir et du passif relatifs aux placements, au 31 décembre :

(en millions de dollars)	2002		2001	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Titres à revenu fixe				
Débitures	14 261 \$	11 064 \$	15 071 \$	11 687 \$
Obligations	11 181	10 890	16 436	16 094
Titres du marché monétaire	9 735	9 802	3 661	3 651
Autres placements ²	3 961	3 072	3 348	2 602
	39 138	34 828	38 516	34 034
Actions				
Cotées en Bourse				
Canadiennes	9 439	8 485	12 326	9 930
Américaines	3 469	3 996	2 703	2 575
Autres que nord-américaines	5 400	6 370	6 988	6 669
Non cotées en Bourse				
Canadiennes	1 489	1 421	1 172	1 065
Américaines	704	949	894	893
Autres que nord-américaines	990	1 189	964	1 086
	21 491	22 410	25 047	22 218
Placements sensibles à l'inflation				
Biens immobiliers (note 6)	12 054	11 056	12 026	11 132
Titres à taux réels				
Canadiens	5 184	4 227	5 363	4 866
Américains	1 149	909	1 765	1 516
Infrastructure et bois d'œuvre	1 000	963	37	37
	19 387	17 155	19 191	17 551
	80 016	74 393	82 754	73 803
Sommes à recevoir liées aux placements				
Titres acquis en vertu de conventions de revente	5 726	5 701	6 099	6 088
Garantie en espèces déposée en vertu d'un arrangement d'emprunt sur des titres	272	270	–	–
Contrats sur produits dérivés, montant net	3 073	1 231	3 058	1 332
	89 087	81 595	91 911	81 223
Placements				
Passif relatif aux placements				
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	(10 913)	(10 862)	(10 847)	(10 816)
Titres vendus à découvert				
Titres à revenu fixe	(4 037)	(3 935)	(4 805)	(4 734)
Actions	(259)	(276)	–	–
Biens immobiliers (note 6)	(4 774)	(4 297)	(4 771)	(4 500)
Contrats sur produits dérivés, montant net	(3 667)	(369)	(3 368)	(397)
	(23 650)	(19 739)	(23 791)	(20 447)
Placements, montant net (note 2c)	65 437 \$	61 856 \$	68 120 \$	60 776 \$

¹ Pour plus de détails, veuillez vous reporter au tableau des placements de plus de 50 M\$ présenté à la page 55.

² Constitués de fonds de couverture, de comptes de contrats à terme standardisés gérés et de programmes fonds de fonds.

b) Contrats sur produits dérivés Les contrats sur produits dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est établie en fonction de l'actif, des marchandises, des indices, des taux d'intérêt et des taux monétaires sous-jacents. Les contrats sur produits dérivés sont transigés hors Bourse ou sur des Bourses. Le régime utilise des produits dérivés pour gérer la composition de son actif et son risque de change. Les produits dérivés sont également utilisés dans des programmes à valeur ajoutée conformément aux objectifs de placement du régime.

Le montant nominal des contrats sur produits dérivés correspond au volume des opérations en cours et ne représente pas le gain, la perte ni le risque net potentiel lié au risque de marché ou de crédit de telles opérations. Ce montant nominal sert plutôt à établir le rendement tiré des contrats et la juste valeur de ces derniers.

Le tableau suivant présente un résumé des montants nominaux et de la juste valeur des contrats sur produits dérivés détenus par le régime au 31 décembre :

(en millions de dollars)		2002		2001	
		Montant nominal	Juste valeur	Montant nominal	Juste valeur
Produits dérivés sur actions et sur marchandises					
Swaps		15 261 \$	(736)\$	17 718 \$	(811)\$
Contrats à terme standardisés		2 535	24	1 006	(2)
Options :					
Cotées en Bourse	– achetées	8	1	105	11
	– vendues	1	(2)	307	(32)
Hors cote	– achetées	548	58	486	112
	– vendues	908	(61)	666	(164)
			<u>(716)</u>		<u>(886)</u>
Produits dérivés sur taux d'intérêt					
Swaps		24 004	(506)	20 971	(732)
Contrats à terme standardisés		21 977	(6)	55 656	(13)
Options :					
Cotées en Bourse	– achetées	2 918	7	1 393	1
	– vendues	3 733	(6)	2 728	(3)
Hors cote	– achetées	5 867	119	6 933	52
	– vendues	4 022	(113)	5 076	(45)
			<u>(505)</u>		<u>(740)</u>
Produits dérivés sur devises					
Swaps		510	(43)	562	(46)
Contrats à terme de gré à gré		52 246	(119)	47 164	216
Options :					
Hors cote	– achetées	7 569	37	3 541	58
	– vendues	588	(19)	3 207	(37)
			<u>(144)</u>		<u>191</u>
Produits dérivés de crédit					
Swaps sur défaillance	– achetés	338	51	37	35
	– vendus	405	(4)	187	(1)
Swaps sur rendement total		644	(35)	652	(15)
			<u>12</u>		<u>19</u>
Autres produits dérivés					
Swaps liés à la volatilité/aux écarts		1 920	(136)	905	3
Swaps sur dividendes		107	1	–	–
			<u>(135)</u>		<u>3</u>
			<u>(1 488)</u>		<u>(1 413)</u>
Moins : garantie en espèces payée en vertu de contrats sur produits dérivés, montant net			<u>894</u>		<u>1 103</u>
Juste valeur nette des contrats sur produits dérivés			<u>(594)\$</u>		<u>(310)\$</u>

La juste valeur nette des contrats sur produits dérivés au 31 décembre présentée à la page précédente se compose de ce qui suit :

(en millions de dollars)	2002	2001
Sommes à recevoir liées aux produits dérivés	3 062 \$	2 742 \$
Garantie en espèces payée en vertu de contrats sur produits dérivés	968	1 126
Passif lié aux produits dérivés	(4 550)	(4 155)
Garantie en espèces reçue en vertu de contrats sur produits dérivés	(74)	(23)
	(594)\$	(310)\$

Les contrats sur produits dérivés présentés à la page précédente viennent à échéance au cours de la prochaine année, sauf les contrats suivants dont l'échéance moyenne pondérée (en années) s'établit comme suit :

	2002		2001	
	Montant nominal (en millions de dollars)	Échéance moyenne pondérée (en années)	Montant nominal (en millions de dollars)	Échéance moyenne pondérée (en années)
Produits dérivés sur actions et sur marchandises				
Swaps	824 \$	1,5	1 638 \$	1,7
Options négociées hors cote	–	–	42	2,2
Produits dérivés sur taux d'intérêt				
Swaps	20 122	8,0	19 002	6,6
Options négociées hors cote	3 873	5,0	4 591	3,1
Produits dérivés sur devises				
Swaps	434	5,0	483	5,2
Contrats à terme de gré à gré	2 560	1,2	1 638	1,4
Produits dérivés de crédit				
Swaps sur défaillance	661	3,3	155	2,6
Swaps sur rendement total	643	4,6	648	5,1
Autres produits dérivés				
Swaps liés à la volatilité/aux écarts	649	1,8	536	2,6
Swaps sur dividendes	107	3,0	–	–

c) Composition de l'actif des placements Le régime applique une politique en vertu de laquelle l'actif doit être composé d'environ 50 % d'actions, 20 % de titres à revenu fixe et 30 % de titres sensibles à l'inflation. Au 31 décembre 2001, la composition de l'actif en vertu de la politique du régime était la suivante : environ 60 % d'actions, 10 % de titres à revenu fixe et 30 % de titres sensibles à l'inflation.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du régime après répartition de l'incidence des contrats sur produits dérivés ainsi que des sommes à recevoir et du passif relatifs aux placements au 31 décembre :

	2002		2001	
	Placements nets réels à la juste valeur (en millions de dollars)	Composition de l'actif (en pourcentage)	Placements nets réels à la juste valeur (en millions de dollars)	Composition de l'actif (en pourcentage)
Titres à revenu fixe				
Obligations	13 800 \$	21 %	7 562 \$	11 %
Placements non traditionnels et stratégies de valeur relative	2 516	4	2 797	4
Titres du marché monétaire	1 853	3	1 066	2
Dette grevant les biens immobiliers (note 6)	(4 214)	(7)	(4 340)	(6)
	13 955	21	7 085	11
Actions				
Canadiennes	13 430	21	17 062	25
Américaines	6 657	10	10 514	15
Autres que nord-américaines	11 529	18	13 765	20
	31 616	49	41 341	60
Placements sensibles à l'inflation				
Biens immobiliers, montant net (note 6)	11 494	18	11 595	17
Titres à taux réel	5 918	9	6 978	10
Marchandises	1 483	2	1 085	2
Infrastructure et bois d'œuvre	971	1	36	-
	19 866	30	19 694	29
Total des placements, montant net	65 437 \$	100 %	68 120 \$	100 %

d) Risque de taux d'intérêt Les fluctuations à court terme des taux d'intérêt nominaux et des marchés boursiers influent sur l'actif du régime. Les obligations au titre du régime sont exposées à des taux d'intérêt à long terme et aux hausses prévues des salaires.

Le risque principal auquel le régime est exposé est la baisse du taux de rendement réel sur une longue période qui pourrait entraîner la hausse des taux de cotisations nécessaires pour satisfaire aux obligations au titre du régime. Au 31 décembre 2002, en présumant que les hypothèses relatives à l'inflation et à l'augmentation des salaires demeurent constantes, une diminution de 1 % des taux réels de rendement à long terme prévus entraînerait une augmentation d'environ 14 % des obligations au titre du régime (13 % en 2001).

En tenant compte des contrats sur produits dérivés ainsi que des sommes à recevoir et du passif relatifs aux placements dont fait état la note 2b), une augmentation de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une baisse de 5,7 % de la valeur des titres à revenu fixe (7,4 % en 2001). De la même façon, une hausse de 1 % des taux d'intérêt réels entraînerait un recul de 16 % de la valeur des titres à taux réel (16 % en 2001).

e) Risque de crédit Au 31 décembre 2002, la plus importante concentration de risque de crédit du régime est auprès du gouvernement du Canada et de la province d'Ontario. Cette concentration découle principalement du fait que le régime détient 13,2 G\$ de titres émis par le gouvernement du Canada et 14,3 G\$ de débetures non négociables émises par le gouvernement de l'Ontario, de même que d'une somme à recevoir de 1,3 G\$ de la province d'Ontario et des versements futurs de capitalisation du régime qui seront effectués par cette Province.

Le régime limite le risque de crédit relatif aux contrats sur produits dérivés en traitant avec des parties dont la cote de crédit est d'au moins A, en observant un processus de contrôle interne des limites de crédit, en adoptant des techniques de réduction du risque de crédit, comme des accords généraux de compensation (prévoyant certains droits de compensation) et, le cas échéant, en obtenant des garanties.

f) Risque de change Le risque de change provient des placements du régime libellés en devises et des contrats sur produits dérivés connexes.

Dans le cadre de sa politique de composition de l'actif, le régime utilise un programme de couverture du risque de change pour couvrir environ 50 % de son placement dans certaines actions autres que nord-américaines en vertu de sa politique de change. Le régime effectue également des opérations sur devises dans le but d'ajouter de la valeur. Au 31 décembre, le risque de change net du régime en dollars canadiens, en tenant compte de la couverture connexe et des positions de change, s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	2002			2001	
	Risque de change	Couverture connexe	Opérations	Risque net	Risque net
Devise					
Dollar américain	7 963 \$	– \$	(5 224)\$	2 739 \$	10 800 \$
Euro	3 684	(1 929)	2 445	4 200	4 256
Livre sterling	2 828	(1 429)	298	1 697	1 469
Yen	2 590	(1 303)	(1 024)	263	173
Franc suisse	912	(475)	178	615	659
Couronne suédoise	225	(136)	206	295	230
Autres	1 279	–	58	1 337	1 330
	19 481 \$	(5 272)\$	(3 063)\$	11 146 \$	18 917 \$

g) Prêts de titres Le régime prête des titres afin de générer des produits supplémentaires ou pour appuyer d'autres stratégies de placement. Au 31 décembre 2002, les placements du régime comprenaient des prêts de titres d'une juste valeur de 4 337 M\$ (3 178 M\$ en 2001). La juste valeur des garanties reçues à l'égard de ces prêts s'établissait à 4 513 M\$ (3 301 M\$ en 2001).

h) Titres donnés en garantie Des titres ayant une juste valeur de 644 M\$ (350 M\$ en 2001) ont été déposés ou donnés en garantie auprès de diverses institutions financières à titre de garantie ou de marge.

3. SOMME À RECEVOIR DE LA PROVINCE D'ONTARIO

La somme à recevoir de la Province d'Ontario comprend les cotisations d'équivalence requises et les intérêts connexes.

(en millions de dollars)	2002	2001
Cotisations à recevoir	1 255 \$	1 217 \$
Intérêts courus à recevoir	69	63
	1 324 \$	1 280 \$

La somme à recevoir de la Province d'Ontario comprend un montant de 677 M\$ reçu en janvier 2003; un montant de 647 M\$ sera reçu en 2004.

4. AJUSTEMENT DE LA VALEUR ACTUARIELLE DE L'ACTIF

La valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations est établie en tenant compte des tendances du marché conformément aux hypothèses servant de base à l'évaluation des prestations constituées. L'ajustement représente une perte nette accumulée reportée, soit la différence non amortie entre le rendement réel des placements en actions du régime (y compris les biens immobiliers, les marchandises, les placements non traditionnels, l'infrastructure et le bois d'œuvre) et le rendement établi selon les meilleures estimations de la direction. Les rendements annuels supérieurs (gains) ou inférieurs (pertes) aux rendements établis selon les meilleures estimations de la direction sont amortis sur cinq ans. La variation de l'ajustement de la valeur actuarielle de l'actif pour l'exercice s'est établie à 6 671 M\$ (7 314 M\$ en 2001).

Les titres à revenu fixe sont évalués à leur juste valeur conformément au taux d'actualisation utilisé pour évaluer les prestations constituées du régime et, par conséquent, ils ne justifient pas un ajustement de l'actif net.

Le tableau suivant présente un résumé de la composition de l'ajustement de la valeur actuarielle de l'actif au 31 décembre :

(en millions de dollars)	(Gains) pertes non amortis	(Gains) pertes non amortis devant être comptabilisés en			(Gains) pertes non amortis	
	2002	2003	2004	2005	2006	2001
1998	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(258)\$
1999	(1 342)	(1 342)	–	–	–	(2 684)
2000	448	224	224	–	–	671
2001	3 933	1 311	1 311	1 311	–	5 244
2002	6 605	1 651	1 651	1 651	1 652	–
	9 644 \$	1 844 \$	3 186 \$	2 962 \$	1 652 \$	2 973 \$

5. PRESTATIONS CONSTITUÉES

a) Hypothèses actuarielles Les hypothèses actuarielles utilisées pour établir la valeur des prestations constituées, soit 73 665 M\$ (65 431 M\$ en 2001), reflètent les meilleures estimations de la direction quant à la conjoncture économique future et tiennent compte d'hypothèses économiques et autres. Les hypothèses qui ne portent pas sur l'économie ont trait notamment à la mortalité, aux taux de sortie et aux taux de retraite. Les principales hypothèses économiques portent entre autres sur le taux d'actualisation, le taux d'augmentation des salaires et le taux d'inflation. Le taux d'actualisation correspond au taux du marché, à la date d'évaluation, des titres de créance ayant des caractéristiques semblables au passif du régime. Le taux d'inflation correspond à l'écart entre le rendement, à la date d'évaluation, des obligations nominales à long terme et des obligations à rendement réel à long terme émises par le gouvernement canadien. Le taux d'augmentation des salaires tient compte de l'hypothèse portant sur le taux d'inflation et de l'augmentation à long terme prévue des salaires réels. Les principales hypothèses économiques au 31 décembre se résument comme suit :

	2002	2001
Taux d'actualisation	5,90 %	6,30 %
Taux d'augmentation des salaires	3,05 %	2,90 %
Taux d'inflation	2,05 %	1,90 %

Les principales hypothèses économiques ont été modifiées à la suite de changements sur les marchés financiers en 2002. Ces modifications ont entraîné une augmentation nette de 5 276 M\$ (diminution de 2 857 M\$ en 2001) de la valeur des prestations constituées. En 2001, les taux hypothétiques de mortalité postérieure à la retraite ont été modifiés afin de prévoir les améliorations futures des taux de mortalité, des taux de retraite et du plafond des cotisations. Ces modifications ont entraîné une augmentation de 2 216 M\$ de la valeur des prestations constituées, ce qui a donné lieu à une diminution nette de la valeur des prestations constituées de 641 M\$.

b) Dispositions du régime Aucune modification importante n'a été apportée au régime en 2002. Le régime a été modifié avec prise d'effet le 1^{er} avril 2001 par la Fédération des enseignantes et enseignants de l'Ontario afin d'intégrer les changements découlant d'une entente conclue par les partenaires le 18 avril 1998. Les principaux changements ayant un effet direct sur l'évaluation actuarielle du régime sont la clause portant sur le facteur 85 permanent au titre des retraites anticipées sans réduction, qui fait passer l'âge d'admissibilité à une rente de retraite réduite de 55 ans à 50 ans, ainsi que la réduction de l'écart avec les prestations du RPC, qui passe de 0,6 % à 0,45 % (augmentant de 1,4 % à 1,55 % les prestations versées pour les rémunérations inférieures aux gains assujettis au RPC, et à 2 % pour les rémunérations qui lui sont supérieures). Les modifications apportées au régime en 2001 ont entraîné une augmentation nette de 4 692 M\$ des prestations constituées en 2001.

c) Gains et pertes actuariels Les pertes actuarielles de 211 M\$ (604 M\$ en 2001) découlent des écarts entre les hypothèses actuarielles et les résultats réels.

6. PLACEMENTS IMMOBILIERS

a) Placements immobiliers Les placements immobiliers du régime, lesquels sont composés de placements liés aux biens immobiliers détenus ou gérés pour le compte du régime par La Corporation Cadillac Fairview Limitée, une filiale en propriété exclusive, s'établissent comme suit au 31 décembre :

(en millions de dollars)	2002		2001	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
Actif¹				
Biens immobiliers ²	11 183 \$	10 212 \$	11 065 \$	10 217 \$
Placements	641	600	663	617
Autres actifs	230	244	298	298
Total de l'actif	12 054	11 056	12 026	11 132
Passif				
Dette grevant les biens immobiliers	4 214	3 876	4 340	4 102
Autres passifs	560	421	431	398
Total du passif	4 774	4 297	4 771	4 500
Placements immobiliers, montant net	7 280 \$	6 759 \$	7 255 \$	6 632 \$

¹ Au 31 décembre 2002, les actifs en dollars US ont été couverts au moyen d'un contrat de change à terme de gré à gré pour un montant nominal de 2 826 M\$ assorti d'une juste valeur de (18) M\$ (néant en 2001).

² Le régime a conclu des ententes pour vendre sa participation dans treize centres commerciaux contre un produit de 1 300 M\$.

b) Bénéfice tiré des biens immobiliers Le bénéfice tiré des biens immobiliers pour l'exercice terminé le 31 décembre s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	2002	2001
Produits		
Location	1 692 \$	1 640 \$
Placements	12	4
	1 704	1 644
Charges¹		
Exploitation des biens immobiliers	709	670
Frais de gestion	61	57
Autres	17	20
	787	747
Bénéfice d'exploitation (note 7)	917	897
Intérêts débiteurs (note 7)	(289)	(308)
	628	589
Gain réalisé	64	24
(Perte) gain non réalisé(e)	(102)	131
Bénéfice net tiré des biens immobiliers	590 \$	744 \$

¹ Les charges comprennent les frais de vérification de 1,2 M\$ (1,5 M\$ en 2001) versés aux vérificateurs du portefeuille de placements immobiliers.

7. PERTE DE PLACEMENT

a) Perte de placement avant répartition de l'incidence des contrats sur produits dérivés La perte de placement, avant la répartition de l'incidence des contrats sur produits dérivés et avant la répartition des gains et des pertes nets réalisés et non réalisés, de l'exercice terminé le 31 décembre s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	2002	2001
Intérêts sur titres à revenu fixe		
Débitures	1 301 \$	1 349 \$
Titres du marché monétaire	98	165
Obligations	904	602
Intérêts débiteurs sur swaps	(636)	(1 025)
Intérêts débiteurs sur biens immobiliers (note 6b)	(289)	(308)
	1 378	783
Dividendes		
Actions canadiennes	249	267
Actions américaines	70	50
Actions autres que nord-américaines	353	289
	672	606
Revenu de placements sensibles à l'inflation		
Bénéfice d'exploitation tiré des biens immobiliers (note 6b)	917	897
Titres à taux réel		
Canadiens	186	202
Américains	63	125
Infrastructure et bois d'œuvre	48	–
	1 214	1 224
	3 264	2 613
Perte nette sur placements ¹	(4 675)	(4 352)
Perte de placement	(1 411)\$	(1 739)\$

¹ Comprend des pertes nettes non réalisées de 3 176 M\$ (3 418 M\$ en 2001).

b) Perte de placement Le revenu (la perte) de placement par catégorie d'actifs, après répartition de l'incidence des contrats sur produits dérivés et des pertes ou gains nets, y compris le gain de change de 31 M\$ (perte de 190 M\$ en 2001), pour l'exercice terminé le 31 décembre s'établit comme suit :

(en millions de dollars)	2002	2001
Titres à revenu fixe	1 601 \$	523 \$
Actions canadiennes	(991)	(799)
Actions américaines	(1 951)	(624)
Actions autres que nord-américaines	(2 571)	(2 624)
Placements sensibles à l'inflation	2 501	1 785
	(1 411)\$	(1 739)\$

8. RENDEMENTS DES PLACEMENTS ET RENDEMENTS-ÉTALONS CONNEXES

Les rendements des placements et les rendements-étalons connexes par catégorie d'actifs pour l'exercice terminé le 31 décembre s'établissent comme suit :

	2002		2001	
	Rendements des placements	Rendements- étalons	Rendements des placements	Rendements- étalons
Titres à revenu fixe ¹	8,6 %	5,1 %	10,1 %	9,2 %
Actions canadiennes	(7,7)	(12,4)	(6,8)	(12,6)
Actions américaines	(22,0)	(22,7)	(3,7)	(6,5)
Actions autres que nord-américaines	(16,0)	(16,5)	(13,1)	(16,5)
Placements sensibles à l'inflation	13,2	12,0	4,9	2,1
Rendement global du régime	(2,0)%	(4,8)%	(2,3)%	(5,3)%

¹ Y compris sa politique de couverture des devises, ses stratégies internes de valeurs relatives et ses placements non traditionnels.

Les rendements des placements ont été calculés conformément aux méthodes reconnues par l'Association for Investment Management and Research et par l'Association canadienne des gestionnaires de fonds de retraite.

Le régime sélectionne des rendements qui seront utilisés pour évaluer l'efficacité du processus de gestion des placements. Le rendement de chaque catégorie d'actifs est comparé avec un rendement-étalon qui reflète les résultats des marchés dans lesquels investissent les gestionnaires, à l'exception des placements sensibles à l'inflation qui sont habituellement comparés à un rendement-étalon lié à l'inflation.

Le rendement global du régime est comparé avec un rendement-étalon composé exprimé en dollars canadiens obtenu en regroupant les rendements de référence exprimés en dollars canadiens de toutes les catégories d'actifs, tout en tenant compte de la pondération prévue dans la politique de composition de l'actif du régime. Le rendement global du régime tient compte des décisions stratégiques du régime en matière de répartition de l'actif et de la dette grevant les biens immobiliers. En 2001, le rendement sur la dette grevant les biens immobiliers a été inclus dans la catégorie d'actifs sensibles à l'inflation.

9. POLITIQUE DE CAPITALISATION

Les évaluations actuarielles réglementaires sont préparées périodiquement conformément à la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* afin de déterminer les modalités de capitalisation du régime. Les participants actifs sont actuellement tenus de contribuer à raison de 7,3 % de la tranche de leur salaire couverte par le Régime de pensions du Canada, et de 8,9 % de l'excédent sur cette tranche. La Province et les autres employeurs versent des cotisations d'équivalence globale.

Les méthodes actuarielles utilisées pour établir les engagements de retraite réglementaires diffèrent de celles qui servent au calcul des montants présentés dans les états financiers. Les évaluations réglementaires s'inspirent de la méthode d'évaluation actuarielle décrite dans la *Loi sur le régime de retraite des enseignants* qui tient compte des prestations à constituer et des cotisations à verser après la date d'évaluation pour les participants du régime à compter de la date d'évaluation.

Selon la dernière évaluation réglementaire arrêtée au 1^{er} janvier 2002, l'excédent de capitalisation s'élevait à 1 872 M\$. Les évaluations réglementaires du régime devraient être effectuées au moins tous les trois ans.

10. COTISATIONS

(en millions de dollars)	2002	2001
Participants		
Services courants	643 \$	613 \$
Rachats de services	21	15
	664	628
Province d'Ontario		
Services courants	626	608
Intérêts	50	47
Rachats de services	14	10
	690	665
Autres employeurs	11	10
Transferts provenant d'autres régimes de retraite	18	9
	29	19
	1 383 \$	1 312 \$

11. PRESTATIONS

(en millions de dollars)	2002	2001
Rentes de retraite	2 770 \$	2 468 \$
Prestations de décès	141	130
Transferts de la valeur actualisée	104	412
Rentes d'invalidité	33	31
Remboursements	19	16
Transferts à d'autres régimes	9	23
	3 076 \$	3 080 \$

12. FRAIS D'ADMINISTRATION**a) Frais de placement**

(en millions de dollars)	2002	2001
Salaires, incitatifs et charges sociales	56,3 \$	49,7 \$
Frais de gestion externes des placements	16,4	43,8
Locaux et matériel	9,1	8,1
Frais de garde	6,9	6,3
Services professionnels et de consultation ¹	9,6	5,6
Services d'information	6,0	5,0
Communications et déplacements	3,3	2,7
Frais de vérification réglementaire	0,5	0,5
Autres	1,1	1,1
Recouvrement de la taxe sur les produits et services	(3,8)	–
	105,4 \$	122,8 \$

¹ Les services professionnels et de consultation comprennent notamment les autres frais liés à la vérification de 0,1 M\$ (0,1 M\$ en 2001) et les frais non liés à la vérification de 0,1 M\$ (néant en 2001) qui ont été versés aux vérificateurs du régime.

b) Frais liés aux services aux participants

(en millions de dollars)	2002	2001
Salaires, incitatifs et charges sociales	21,2 \$	23,0 \$
Locaux et matériel	8,5	7,1
Services professionnels et de consultation	1,7	1,9
Communications et déplacements	1,7	1,9
Rémunération des comités et du conseil	0,3	0,3
Frais de vérification réglementaire	0,2	0,2
Autres	0,9	0,7
Recouvrement de la taxe sur les produits et services	(1,0)	–
	33,5 \$	35,1 \$

c) Rémunération des membres du conseil et des comités En 2002, chaque membre du conseil a reçu des honoraires annuels de 6 000 \$, en plus d'un montant de 6 000 \$ à titre de membre du Comité des placements. Le président du conseil a reçu des honoraires additionnels de 12 500 \$ et les présidents des Comités des placements, de vérification et d'actuariat et de gouvernance ont reçu des honoraires additionnels de 3 000 \$ chacun.

Les honoraires versés pour chaque présence aux réunions du conseil et des comités et aux autres réunions admissibles sont de 500 \$. Les honoraires pour les réunions du conseil sont généralement combinés aux honoraires du Comité des placements et s'élèvent à 1 000 \$ par jour. Le président du Comité d'appel reçoit des honoraires additionnels de 500 \$ pour chacune des audiences et des réunions du Comité d'appel auxquelles il a assisté, jusqu'à concurrence de six par année.

Les administrateurs ne reçoivent pas d'avantages additionnels autres que les dépenses habituelles pour les déplacements, les repas et l'hébergement, au besoin.

d) Rémunération des cadres Ce tableau présente une information complète sur le salaire de base, la prime annuelle, les incitatifs à long terme et toute autre rémunération gagnés en 2002, en 2001 et en 2000 par le chef de la direction et les quatre autres cadres supérieurs dont la rémunération est la plus élevée, à l'exception des filiales.

Nom et poste principal	Année	Salaire de base	Prime annuelle ¹	Incitatifs à long terme ²	Assurance temporaire collective	Autre rémunération
Claude Lamoureux	2002	422 000 \$	567 600 \$	973 400 \$	885 \$	9 620 \$³
Président et chef de la direction	2001	410 769	543 400	957 400	1 017	9 600
	2000	389 169	504 500	790 100	1 119	9 600
Robert Bertram	2002	326 115	624 000	618 100	684	14 323⁴
Vice-président directeur, placements	2001	316 538	554 600	876 200	784	14 125
	2000	302 800	404 000	627 000	870	13 962
Leo de Bever	2002	220 900	444 200	417 600	463	4 271⁵
Vice-président principal, recherche et économie	2001	215 308	425 100	560 300	533	–
	2000	193 523	280 900	318 300	533	–
Neil Petroff	2002	220 299	434 100	364 900	462	–
Vice-président principal, indices d'actions internationales, titres à revenu fixe et placements non traditionnels	2001	214 846	419 600	629 400	532	–
	2000	196 130	338 500	451 900	561	–
Morgan McCague	2002	212 769	398 400	393 500	446	–
Vice-président principal, placements quantitatifs	2001	206 154	391 000	565 000	510	4 000 ⁵
	2000	186 384	323 800	460 000	533	–

¹ Les primes destinées aux professionnels en matière de placements sont fondées sur une combinaison du rendement de la caisse dans son ensemble, du rendement des catégories d'actifs et du rendement individuel, mesurés selon la valeur en dollars ajoutée par rapport aux points de référence. L'excédent par rapport aux points de référence est calculé sur quatre périodes annuelles de rendement. Les primes destinées aux autres cadres sont fondées sur l'atteinte des objectifs annuels de l'entreprise et des divisions.

² Le programme est fondé sur des périodes de rendement de quatre ans. Les octrois initiaux sont ajustés selon le taux de rendement total de la caisse pour quatre ans et un multiplicateur de rendement, en fonction de la valeur ajoutée totale des catégories d'actifs et de la caisse par rapport à un indice de référence composé.

³ Allocation pour voiture.

⁴ Inclut une allocation pour voiture annuelle de 8 000 \$ plus un paiement de congés annuels accumulés.

⁵ Paiement des congés annuels accumulés.

e) Rentes de retraite Les cadres du Régime de retraite des enseignants de l'Ontario participent au Public Service Pension Plan (PSPP) et au Public Service Supplementary Benefits Account (SBA). Ces régimes combinés fournissent des rentes de retraite indexées équivalant à 2 % du salaire de base annuel moyen du cadre pour les cinq meilleures années et ce, pour chaque année de service, moins une formule d'intégration du Régime de pensions du Canada. Les prestations prévues par ces régimes combinés sont plafonnées au salaire de base atteint parallèlement à la cotisation de retraite maximale en vertu des règlements de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les prestations combinées fournies en vertu du PSPP et du SBA se résument comme suit :

Gains moyens ouvrant droit à une pension	Années de service			
	15	20	25	30
150 000 \$	40 975 \$	54 633 \$	68 292 \$	81 950 \$
200 000	55 975	74 633	93 292	111 950
250 000	70 975	94 633	118 292	141 950
278 557	79 542	106 056	132 570	159 084
300 000	79 542	106 056	132 570	159 084
350 000	79 542	106 056	132 570	159 084

En 2002, les cadres gagnant des salaires annuels supérieurs à 278 557 \$ participent également à un régime par répartition non enregistré, le Supplemental Employee Retirement Plan (SERP). Ce régime fournit des prestations de retraite non indexées équivalant à 2 % du salaire annuel moyen du cadre pour les trois meilleures années et ce, pour chaque année de service, moins la rente de retraite annuelle initiale à laquelle le cadre a droit en vertu du PSPP et du SBA combinés.

Pour les cadres occupant un poste de vice-président directeur ou supérieur, le salaire annuel moyen comprend un pourcentage de la prime annuelle, soit 20 % par année jusqu'à concurrence de 100 %, après 2003.

Pour les cadres occupant un poste de premier vice-président qui ont atteint l'âge de 55 ans, le salaire annuel moyen comprend un pourcentage de la prime annuelle, soit 10 %, par année jusqu'à concurrence de 50 %, après 2003.

Le total du passif cumulatif futur pour les prestations constituées du régime SERP au 31 décembre 2002 se chiffrait à 3,1 M\$.

13. CONVENTION DE RETRAITE

La convention de retraite (CR) a été établie dans une entente intervenue entre la Province d'Ontario et la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (les corépondants). Elle prévoit pour les participants certaines prestations qui leur seraient servies au titre du régime de retraite agréé si ce n'était des modifications apportées à la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et à ses règlements; ces modifications ont pour effet de limiter les prestations prévues par un régime agréé au titre des périodes de service postérieures à 1991.

La CR est administrée en fiducie distincte du régime de retraite agréé. Les corépondants ont nommé le Conseil du régime de retraite des enseignants de l'Ontario fiduciaire de la CR.

La CR constituant une fiducie distincte, l'actif net disponible pour le service des prestations et la valeur des prestations constituées et le déficit, présentés ci-après, n'ont pas été comptabilisés dans les états financiers du régime de retraite agréé.

La CR est financée par répartition d'une partie des cotisations que les enseignants, la Province d'Ontario ainsi que les écoles privées et organismes désignés versent au conseil. Cette partie est calculée selon un pourcentage que l'actuaire indépendant du conseil fixe périodiquement de manière à couvrir les prestations à servir pendant les douze prochains mois. En raison de la politique de capitalisation que les corépondants ont adoptée, l'actif continuera d'être sensiblement inférieur au passif.

De plus, comme il est difficile de prévoir le montant des prestations à verser au cours des douze prochains mois, il est possible que l'actif ne suffise pas à les couvrir. En pareil cas, les prestations seront suspendues, et les cotisations seront majorées pour financer les versements échus au titre de la CR.

Les états financiers sommaires de la CR, au 31 décembre, se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)	2002	2001
État de l'actif net disponible pour le service des prestations et des prestations constituées et du déficit :		
Actif net disponible pour le service des prestations		
Actif	2 695 \$	2 383 \$
Passif	(546)	(320)
	2 149 \$	2 063 \$
Prestations constituées et déficit		
Prestations constituées	474 670 \$	361 480 \$
Déficit	(472 521)	(359 417)
	2 149 \$	2 063 \$
État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations		
Cotisations	1 422 \$	1 363 \$
Revenu (perte) de placement	5	(11)
	1 427	1 352
Prestations versées	1 238	1 021
Charges	103	60
	1 341	1 081
Augmentation de l'actif net	86 \$	271 \$

Les hypothèses actuarielles utilisées pour établir la valeur des prestations constituées sont conformes aux hypothèses utilisées par le régime, sauf que le taux d'actualisation supposé a été ajusté afin de refléter l'incidence de l'impôt remboursable de 50 % en vertu de la CR.

La valeur estimative des prestations constituées est très sensible aux augmentations de salaires, tant réelles qu'hypothétiques. Toute révision de l'hypothèse relative au taux d'augmentation des salaires influera fortement sur le passif relatif aux prestations futures. De plus, les prévisions quant au passif de la CR comportent un degré élevé d'incertitude étant donné la variation du nombre des futurs participants ainsi que les modifications aux règlements de l'impôt sur le revenu relatifs aux rentes.

14. ENGAGEMENTS

Le régime s'est engagé à effectuer des opérations de placement dont le financement pourrait s'étendre sur quelques années conformément aux modalités convenues. Au 31 décembre 2002, ces engagements éventuels s'établissaient à 5 047 M\$ (4 564 M\$ en 2001).

15. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

Le 11 février 2003, le régime a signé une entente avec les actionnaires de Maple Leaf Sports and Entertainment Ltd. (MLSE) pour accroître sa participation dans MLSE, la faisant passer de 49 % à 58 % au moyen de la conversion de nos avances au titre d'actionnaire et de l'exercice de bons de souscription rattachés à notre participation existante dans des actions ordinaires.

PLACEMENTS DE PLUS DE 50 M\$

au 31 décembre 2002

Titres à revenu fixe

(en millions de dollars)	Échéance	Coupon (%)	Juste valeur	Coût
Obligations du gouvernement canadien	2003–2033	3,50–12,75	7 082 \$	7 040 \$
Titres achetés en vertu de conventions de revente	2003–2003	0,15–3,04	5 725	5 701
Obligations de sociétés canadiennes	2003–2085	0,00–12,50	3 355	3 226
Bons du Trésor du Canada	2003–2003	0,00–2,78	2 458	2 453
Obligations de sociétés internationales	2003–2013	0,00–10,00	1 142	1 117
Effets de commerce	2003–2003	2,77–3,00	954	952
Obligations provinciales	2003–2016	4,88–8,75	808	799
Instruments décotés	2003–2003	2,80–2,96	226	224
Dépôts à terme	2003–2003	2,50–2,73	96	96
Titres vendus en vertu de conventions de rachat	2003–2003	0,85–3,10	(10 913)	(10 862)

Placements sensibles à l'inflation

(en millions de dollars)	Échéance	Coupon (%)	Juste valeur	Coût
Billets indexés à l'inflation	2026–2029	3,88–4,25	2 379 \$	2 018 \$
Obligations canadiennes à rendement réel	2003–2031	0,00–4,25	2 189	1 749
Obligations de sociétés canadiennes à rendement réel	2016–2039	5,29–5,33	895	595
Obligations de la province de Québec à rendement réel	2026–2026	4,50–4,50	321	264
TIPS des États-Unis	2009–2028	3,63–3,88	279	260
Prêts hypothécaires indexés sur actions	2018–2040	4,63–5,55	272	249

Débetures de la province d'Ontario

(en millions de dollars)	Échéance	Coupon (%)	Juste valeur	Coût
2003 à 2007		9,82–15,38	6 812 \$	5 573 \$
2008 à 2012		10,11–15,38	7 117	5 159
Total des débetures, avant intérêts courus			13 929	10 732
Intérêts courus			332	332
Total			14 261 \$	11 064 \$

PLACEMENTS DE PLUS DE 50 M\$

au 31 décembre 2002

Actions de sociétés

(en millions)

(en millions)

Nom du titre	Actions	Juste valeur	Nom du titre	Actions	Juste valeur
Nexen Inc.	19,7	675,4 \$	UBS AG	1,1	81,5 \$
Capital International Emerging Countries Fund	13,9	522,1	J.P. Morgan Chase & Co.	2,1	81,3
Corporation Shoppers Drug Mart	20,5	503,6	Imperial Oil Ltd.	1,8	78,9
Les Aliments Maple Leaf Inc.	42,7	467,9	Royal Bank of Scotland Group plc	2,0	77,0
Banque Royale du Canada	7,5	433,3	Enbridge Inc.	1,8	76,3
BCE Inc.	13,6	387,5	Telefonica, S.A.	4,8	76,2
La Banque de Nouvelle-Écosse	6,8	359,0	Power Corporation du Canada	2,1	75,2
Macquarie Infrastructure Group	114,8	326,4	Biovail Corporation	1,8	74,7
Macerich Company, The	5,5	269,6	Nestlé S.A.	0,2	73,0
Banque de Montréal	6,1	254,4	Autoroutes du Sud de la France	1,8	70,1
EnCana Corporation	4,8	233,8	Portugal Telecom, SGPS, S.A.	6,4	69,5
Alcan Inc.	4,7	219,1	Verizon Communications Inc.	1,1	67,6
Financière Sun Life du Canada Inc.	8,0	214,8	Akzo Nobel N.V.	1,3	67,4
WestJet Airlines Ltd.	12,4	200,9	ING Groep N.V.	2,5	67,2
La Banque Toronto-Dominion	5,5	188,3	Chemin de fer Canadien Pacifique	2,1	65,9
Macdonald, Dettwiler and Associates Ltd.	8,1	181,2	Baker Hughes Incorporated	1,3	65,5
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,9	168,1	Telecom Corporation of New Zealand Limited	17,4	65,2
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,4	156,4	Molson Inc.	1,9	64,7
Magna International Inc.	1,8	154,2	Quebecor World Inc.	1,8	64,4
Corporation Financière Manuvie	4,3	147,9	Citigroup Inc.	1,2	64,1
Barrick Gold Corporation	5,8	141,0	Sprint Corporation	4,0	63,8
TransCanada PipeLines Limited	5,5	125,4	Swiss Reinsurance Company	0,6	61,6
Petro-Canada	2,5	121,4	SBC Communications Inc.	1,4	61,6
Suncor Énergie Inc.	4,7	115,6	Lloyds TSB Group plc	5,3	60,1
Société d'énergie Talisman Inc.	2,0	112,8	Total Fina ELF SA	0,3	59,5
Telefonos de Mexico SA	27,6	109,6	Prudential Financial, Inc.	1,3	59,0
Corporation Nortel Networks	42,6	107,3	CP Navigation	2,8	58,7
Canadian Natural Resources Ltd.	2,2	104,3	Corporation Financière Power	1,6	57,7
Fording Inc.	3,2	104,0	Hewlett-Packard Company	2,1	57,5
Inco Limitée	2,8	95,8	Washington Mutual, Inc.	1,0	56,7
Placer Dome Inc.	5,3	95,4	HSBC Holdings plc	3,3	56,3
Thomson Corporation, The	2,2	94,4	Telus Corporation	3,3	56,2
Corporation Financière Canada-Vie	2,3	91,7	Exelon Corporation	0,6	53,8
Southern Cross FLIERS Trust	1,0	91,3	Microsoft Corporation	0,7	53,2
ENI S.p.A.	3,4	84,5	Abitibi-Consolidated Inc.	4,4	53,0
Banque Nationale du Canada	2,6	84,4	Swire Pacific Limited	8,7	52,7
FleetBoston Financial Corporation	2,2	84,1	Schering-Plough Corporation	1,5	52,3
			Smiths Group plc	2,9	51,9
			E. I. du Pont de Nemours and Company	0,8	51,7
			Zurich Financial Services AG	0,3	51,1
			CRH plc	2,6	50,4

Note : Pour les actifs excédant 20 M\$, se reporter à notre site Web au www.otpp.com.

PLACEMENTS DE PLUS DE 50 M\$

au 31 décembre 2002

Portefeuille immobilier

Propriété	Superficie totale en pi ²	Participation réelle (%)
	(en milliers)	
Centres commerciaux régionaux, au Canada		
Aberdeen Mall, Kamloops	462	100 %
Cataraqui Town Centre, Kingston	580	50 %
Champlain Place, Dieppe	816	100 %
Chinook Centre, Calgary	1 175	100 %
Cornwall Centre, Regina	497	100 %
Don Mills Shopping Centre, Toronto	420	100 %
Eastgate Square, Hamilton*	558	100 %
Erin Mills Town Centre, Mississauga	799	50 %
Fairview Mall, Toronto	879	50 %
Fairview Park Mall, Kitchener	746	100 %
Fairview Pointe Claire, Montréal	1 020	50 %
Georgian Mall, Barrie	513	100 %
Hillcrest Mall, Richmond Hill	592	100 %
Intercity Shopping Centre, Thunder Bay*	453	100 %
Le Carrefour Laval, Montréal	1 243	100 %
Les Galeries d'Anjou, Montréal	1 013	50 %
Les Promenades St-Bruno, Montréal	1 084	100 %
Lime Ridge Mall, Hamilton	813	100 %
Market Mall, Calgary	724	50 %
Markville Shopping Centre, Markham	981	100 %
Masonville Place, London	686	100 %
McAllister Place, St. John	468	100 %
Midtown Plaza / Village, Saskatoon	662	100 %
New Sudbury Centre, Sudbury*	497	100 %
Pacific Centre, Vancouver	1 390	100 %
Polo Park Mall, Winnipeg	1 202	100 %
Regent Mall, Fredericton	476	100 %
Richmond Centre, Richmond	487	100 %
Rideau Centre, Ottawa	734	31 %
Sherway Gardens, Toronto	980	100 %
The Promenade, Toronto	680	50 %
Toronto Eaton Centre, Toronto	1 624	100 %
Victoria Eaton Centre, Victoria	409	100 %
Woodbine Centre, Toronto	685	60 %

Propriété	Superficie totale en pi ²	Participation réelle (%)
	(en milliers)	
Immeubles de bureaux au Canada		
77 Bloor Street West, Toronto	383	100 %
Granville Square, Vancouver	410	100 %
Pacific Centre Office Complex, Vancouver	1 553	100 %
Shell Centre, Calgary	683	50 %
Simcoe Place, Toronto	823	25 %
Toronto Dominion Centre Office Complex, Toronto	4 423	100 %
Toronto Eaton Centre Office Complex, Toronto	1 895	100 %
Waterfront Centre, Vancouver	409	100 %
Yonge Corporate Centre, Toronto	669	50 %
Centres commerciaux régionaux, aux États-Unis		
Broward Mall, Fort Lauderdale, Floride*	1 000	100 %
Dover Mall, Dover, Delaware*	835	100 %
Galleria at White Plains, White Plains, New York*	885	100 %
Gwinnett Place, Duluth, Géorgie	1 248	33 %
Kitsap Mall, Silverdale, Washington	716	49 %
Lakewood Center, Lakewood, Californie	2 011	49 %
Los Cerritos Center, Cerritos, Californie	1 290	49 %
Northpark Mall, Ridgeland, Mississippi*	958	100 %
Redmond Town Center, Redmond, Washington	1 119	49 %
Stonecrest Mall, Atlanta, Géorgie	1 300	33 %
Stonewood Center, Downey, Californie	937	49 %
The Esplanade, Kenner, Louisiane*	911	100 %
Town Center at Cobb, Kennesaw, Géorgie	1 273	33 %
Washington Square, Tigard, Oregon	1 239	49 %

* Vendu après le 31 décembre 2002

Sociétés fermées et sociétés en commandite

Absolute Return Fund, Limited
Active Value Capital L.P.
Active Value Pledge Fund L.P.
Altalink L.P.
Arrowstreet Global Opportunities Offshore Fund, Ltd.
BAI Acquisition Limited Partnership
Baillie Gifford Emerging Markets Fund
BC European Capital VI
BC European Capital VII
BDC Offshore Fund II Ltd.
Belvedere Fund Limited
D.E.Shaw Composite International Fund I
DLJ Merchant Banking Partners II, L.P.
Friedrich Grohe AG
Hancock Timber Resource Group
Heartland Industrial Partners, L.P.

Hermes UK Forcus Fund III L.P.
III Fund, Ltd.
Luscar Energy Partnership
Macquarie Airports Group Limited
Maple Leaf Sports & Entertainment
Maple Partner Financial Group Inc.
Morgan Stanley Real Estate Fund III International L.P.
Osprey Media Holdings, Inc.
Palmetto Fund Ltd.
RH Fund 2, L.P.
RIII Funding Ltd.
Sanitec Group
Schroder Asian Properties L.P.
Southern Cross Airports Corporation Holdings Limited
Trimac Corporation

RÉTROSPECTIVE SUR ONZE ANS

	exercice terminé le 31 décembre										
(en milliards de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET											
Produits											
Revenu de placement	(1,41)\$	(1,74)	6,21	10,12	5,14	7,25	7,44	5,66	0,53	5,91	2,15
Cotisations											
Participants/transferts	0,68	0,64	0,62	0,63	0,61	0,59	0,62	0,64	0,73	0,69	0,71
Province d'Ontario	0,70	0,68	0,66	0,66	0,65	0,65	0,67	0,67	0,70	0,71	0,74
– versements spéciaux	–	–	–	0,13	0,49	0,46	0,15	–	–	–	0,44
Total des produits	(0,03)	(0,42)	7,49	11,54	6,89	8,95	8,88	6,97	1,96	7,31	4,04
Charges											
Prestations versées	3,08	3,08	2,54	2,28	2,10	1,80	1,52	1,26	1,13	1,00	0,92
Frais de placement	0,10	0,12	0,10	0,09	0,07	0,06	0,04	0,03	0,03	0,02	0,01
Frais de service											
aux participants	0,03	0,04	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,03	0,02	0,02
Distribution du gain	–	–	–	–	–	–	–	–	–	0,33	–
Total des charges	3,21	3,24	2,67	2,40	2,20	1,89	1,59	1,32	1,19	1,37	0,95
(DIMINUTION)											
AUGMENTATION											
DE L'ACTIF NET	(3,24)	(3,66)	4,82	9,14	4,69	7,06	7,29	5,65	0,77	5,94	3,09
ACTIF NET											
au 31 décembre											
Placements											
Titres à revenu fixe	13,96 \$	7,09	13,32	17,30	11,48	10,28	10,62	12,51	11,41	17,57	19,01
Actions canadiennes	13,43	17,06	17,74	19,89	17,61	19,43	17,37	12,22	9,94	7,51	3,22
Actions étrangères	18,19	24,28	23,14	21,76	24,02	19,96	16,01	12,29	10,71	7,04	3,25
Placements sensibles											
à l'inflation											
Marchandises	1,48	1,09	2,10	1,09	0,40	0,13	–	–	–	–	–
Biens immobiliers	11,49	11,59	6,20	2,82	1,58	1,56	1,27	0,93	0,69	0,61	0,45
Infrastructure et											
bois d'œuvre	0,97	0,03	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Titres à taux réel	5,92	6,98	9,55	4,24	3,02	1,60	1,07	1,06	0,65	0,55	0,46
Placements, montant net	65,44	68,12	72,05	67,10	58,11	52,96	46,34	39,01	33,40	33,28	26,39
Sommes à recevoir de											
la province d'Ontario	1,32	1,28	1,25	1,25	1,23	1,26	1,29	1,31	1,34	1,36	1,32
Autres actifs	23,86	24,26	13,15	7,04	5,39	8,54	3,29	1,59	0,62	0,04	0,07
Total de l'actif	90,62	93,66	86,45	75,39	64,73	62,76	50,92	41,91	35,36	34,68	27,78
Passif	(24,41)	(24,20)	(13,33)	(7,08)	(5,56)	(8,27)	(3,48)	(1,76)	(0,88)	(0,96)	(0,01)
Actif net	66,21	69,46	73,12	68,31	59,17	54,49	47,44	40,15	34,48	33,72	27,77
Réserve pour nivellement	9,65	2,97	(4,34)	(8,32)	(4,79)	(5,58)	(4,42)	(1,91)	(0,25)	(2,95)	(0,41)
Valeur actuarielle											
de l'actif net	75,86	72,43	68,78	59,99	54,38	48,91	43,02	38,24	34,23	30,77	27,36
Prestations constituées	73,67	65,43	58,56	52,11	48,64	44,46	41,83	38,74	36,85	34,00	30,78
Excédent (déficit)	2,19 \$	7,00	10,22	7,88	5,74	4,45	1,19	(0,50)	(2,62)	(3,23)	(3,42)
RENDEMENT (%)											
exercice terminé le 31 décembre											
Taux de rendement	(2,0)	(2,3)	9,3	17,4	9,9	15,6	19,0	16,9	1,7	21,7	8,9
Point de référence	(4,8)	(5,3)	5,3	17,6	11,9	15,6	18,1	17,2	(0,3)	20,5	8,0
Objectif à long terme	8,9	5,2	7,7	7,1	5,5	5,2	6,7	6,2	4,7	6,2	6,6

RÉPERTOIRE DE LA SOCIÉTÉ

Président et chef de la direction

Claude Lamoureux

Placements

Robert Bertram, Vice-président directeur

Actions

Brian Gibson, Vice-président principal

Zev Frishman, Vice-président

Placements quantitatifs

Morgan McCague, Vice-président principal

Marcus Dancer, Vice-président

Placements sur indices internationaux, valeurs à revenu fixe et placements non traditionnels

Neil Petroff, Vice-président principal

Bruce Ford, Vice-président

Ron Mock, Vice-président

Sean Rogister, Vice-président

Recherches et économique

Leo de Bever, Vice-président principal

Russ Bruch, Vice-président

Wayne Kozun, Vice-président

Barbara Zvan, Vice-présidente

Teachers' Merchant Bank

Jim Leech, Vice-président principal

Mark MacDonald, Vice-président

Dean Metcalf, Vice-président

Lee Sienna, Vice-président

Rosemary Zigrossi, Vice-présidente

Services aux participants

Allan Reesor, Vice-président directeur
et chef de l'information

Services à la clientèle

Rosemarie McClean, Vice-présidente

Services SIG aux participants

Phil Nichols, Vice-président

Contentieux

Roger Barton, Vice-président,

Chef du contentieux et secrétaire

Finances

Andrew Jones, Vice-président

Ressources humaines et affaires externes

John Brennan, Vice-président

Services de vérification

Peter Maher, Vice-président

La Corporation Cadillac Fairview Limitée

L. Peter Sharpe,

Président et chef de la direction

Contentieux

Peter Barbetta, Vice-président directeur,

Chef du contentieux et secrétaire

Sandra Hardy, Vice-présidente principale,

Droit des sociétés

Exploitation des portefeuilles

Tony Grossi, Vice-président directeur

Norm Blouin, Vice-président principal, Est du Canada

Michael Whelan, Vice-président principal,

Région du Grand Toronto

Linda Gray, Vice-présidente principale, Ontario

Alan Carlisle, Vice-président principal, États-Unis

Ron Wratschko, Vice-président principal,

Ouest du Canada

Finance et fiscalité

Ian MacKellar, Vice-président directeur et chef
des finances

Immeubles de bureaux et centres commerciaux

Michael P. Kitt, Vice-président directeur

Rudy Adlaf, Vice-président principal

David Handley, Vice-président principal

John Sullivan, Vice-président principal

Innovations en affaires et Services de technologie

Ronald E. Peddicord, Vice-président directeur

Scot Adams, Vice-président principal et chef
de la technologie

Placements

Andrea M. Stephen, Vice-président directeur

Ressources humaines

Grant Clark, Vice-président principal

Nous accueillons avec plaisir vos commentaires et vos suggestions au sujet du présent rapport annuel ou de tout autre aspect de notre programme de communications.

Veuillez communiquer avec :

Lee Fullerton

Directrice, Communications

Tél. : (416) 730-5347

Courriel : communications@otpp.com



RÉGIME DE RETRAITE DES
ENSEIGNANTS™

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Régime de retraite des enseignants de l'Ontario

5650, rue Yonge, Toronto (Ontario) M2M 4H5

Sans frais d'interurbain: 1 877 812-7989 Appels locaux: (416) 228-5900